

# INSCRIPTION POUR LA JOURNEE DE FORMATION DU SAMEDI 16 mai 2020

Cette formation est sur le thème « **ELEVAGE DE REINES** ». Bien entendu tous les apiculteurs sont acceptés, quel que soit leur degré de connaissance. J'attire votre attention sur le fait que cette opération, restant une des bases de la pratique de l'apiculture depuis fort longtemps, mérite d'être revisitée. La dégradation du biotope de l'abeille, fait qu'elle doit parfaitement être maîtrisée pour obtenir de bons résultats. Une division réalisée de façon « empirique » peut conduire à des déboires.

**Ceux qui viennent avec starter ou ruche d'élevage** pourront en fin de journée venir « greffer ». Un technicien de l'ADA AURA (*Aide au Développement de l'Apiculture Auvergne Rhône Alpes*) sera également présent avec probablement de la génétique à greffer. Le délai entre la rédaction de ce document et la date de rencontre étant important cela reste à valider et confirmer au début mai 2020. Le maximum de personnes, pouvant emporter de la génétique est fixé à **5**. Bien entendu ceux qui viennent eux-mêmes avec de bonnes souches pour partager sont prioritaires. L'acceptation se faisant dans l'ordre de réception des inscriptions.

Cette formation aura lieu à La **PLANTELIERE** (lieu-dit la pépinière) à **ARPAJON SUR CERE**. Prendre la direction de **LABROUSSE** à la sortie d'ARPAJON. Elle débutera à **9h00** avec un pot d'accueil et la présentation de la journée, la fin est prévue vers **17h00**. Ou plus, en fonction de la bourse au greffage.

Utiliser le parking mis à votre disposition pour vos véhicules.

Pour toute inscription enregistrée avant le **1<sup>er</sup> mai** vous joindrez un chèque de **10 €** par personne. Le chèque est indépendant de l'adhésion au syndicat des apiculteurs du Cantal et spécifique à cette journée.

Toute inscription enregistrée après le **1<sup>er</sup> mai** ne sera prise en compte que pour un montant de **20 €** par personne.

NOM et Prénom (1)	Téléphone (1)	Greffage (2)	
		<b>OUI</b>	<b>NON</b>

1 à compléter obligatoirement

2 rayer la mention inutile

Je conserve cette partie du document pour connaître les modalités de la journée et ma réponse transmise au syndicat avec le bulletin d'adhésion.

**Chacun amène son panier repas et éventuellement une préparation et/ou une boisson à partager en commun**

**Il n'y aura pas d'autre courrier concernant cette formation**

Les chèques ne seront pas restitués pour quelque raison que ce soit d'absence. Vous noterez que les inscriptions arrivant avant le **1<sup>er</sup> mai** leur montant ont un coût minimum. Passé ce délai l'inscription passe à **20€** et ce jusqu'au matin de la formation.

**Formation maintenue quelles que soient les conditions météo.**

✂ -----

## INSCRIPTION POUR LA JOURNEE DE FORMATION DU SAMEDI 16 mai 2020

NOM et Prénom (1)	Téléphone (1)	Greffage (2)	
		<b>OUI</b>	<b>NON</b>

1 à compléter obligatoirement

2 rayer la mention inutile

**Attention : chaque participant doit compléter ce tableau, pensez-y lorsque vous, vous regroupez !**

Date d'envoi :

2020

A retourner à M. CARRIER Christian  
7 chemin des Granges  
15130 ARPAJON SUR CERE

J'ai joint un chèque de **10€** par participant pour une inscription antérieure au **1<sup>er</sup> mai**  
J'ai joint un chèque de **20€** par participant pour une inscription à compter du **1<sup>er</sup> mai**  
Chèque libellé « syndicat des apiculteurs du Cantal »